Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/03/2025 à 15h13
Réference de l'AR : 010-241000405-20250306-03-DE
Affiché le 19/03/2025 ; Certifié exécutoire le 19/03/2025

REGION de BAR AUBE

REPUBLIQUE FRANCAISE

N°	03	06 .03	25

Département de l'Aube

Arrondissement de Bar-sur-Aube

Communauté de Communes de la Région de Bar sur Aube

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 50
Nombre de conseillers en exercice :.....50

Date de convocation : 28 février 2025

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-cinq, le six mars à dix-neuf heures, les Membres du Conseil de communaute, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 28/02/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe BORDE, Président.

Etaient présents : ANTOINE Fabrice, AUBRY Michel, BARBIEUX Philippe, BAUDIN Claudine, BORDE Odile, BORDE Philippe, CAILLET Laurence, CRESPIN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès, DANGIN Anita, DEROZIERES Jean-Luc, FLEURY Sandrine, GAGNANT Thomas, GEOFFROY Mikaël, GERARD Valérie, HACKEL Claude, HUBAIL Claudine, LEGER Walter, LORIN Thierry, MAITRE Pierre-Frédéric, NICOLO Denis, NOBLOT Christophe, PETIOT Claude, PETIT Florence, PICOD Gérard, PIOT Bernard, PROVIN Emmanuel, RIGOLLOT Marie-Noëlle, SCOHY Didier VOILLEQUIN Serge, WOJTYNA Lucienne

Mandat de procuration : BERTHIER Patrick à PICOD Gérard, DESCHARMES Michel à BORDE Philippe, HONERCHICK Romain à CAILLET Laurence, LEMOINE Pascal à PETIT Florence, RENARD Régis à DANGIN Anita, VERVISCH Karine à AUBRY Michel

Absents : BOCQUET Evelyne, CLAYES TAHKBARI Katty, DOS SANTOS Marinette, GAUCHER Guillaume, HENQUINBRANT Olivier, INGELAERE Raynald, LELUBRE David, MARY Pierre, MENNETRIER Alain, PETIT Pascale, VAIRELLES Mickaël, YOT Olivier, DEREPAS Martine, VAN-RYSEGHEM Isabelle

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....30
Absents ayant donné mandat de procuration.....6
Absents.....14
Votants.....36

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE BAR SUR AUBE

Pour : **36**	Contre : **0**	Abstention : **0**	Non participant : **0**
	aucun	aucun	aucun

Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE, Président

Un projet de territoire est un document-cadre pensé à l'échelle d'un territoire. Il est à la fois un diagnostic et une feuille de route, souvent décennale. Il est pensé comme un programme d'actions locales répondant aux différents problèmes du territoire concerné et fixant les priorités à atteindre.
Ainsi, les élus de la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube ont décidé d'élaborer leur projet de territoire.
Cette démarche d'élaboration du projet qui a associé les élus, les membres de la société civile et les acteurs pouvant contribuer par leurs appréciations à sa rédaction de ce projet a consisté en :

- Un diagnostic du territoire réalisé et présenté en réunion du Conseil de Communauté en novembre 2021.
- L'association de membres représentatifs de la société civile autour de trois réunions thématiques : « Se mobiliser sur le nombre d'habitants », « valoriser notre cadre de vie » et « accueillir des activités économiques » les 5, 12 et 17 mai 2022
- L'organisation de trois ateliers en réunion de Conseil de mai 2022 sur les trois thématiques susvisées avec une restitution lors de la réunion de Conseil du 12 décembre 2022
- Hiérarchisation des priorités et déclinaison en initiatives lors de trois réunions de Bureau
- Présentation de l'avant-projet lors de la réunion de Conseil de Communauté du 15 juin 2023

En sa version finalisé le projet de territoire s'organise autour de :

- 3 axes thématiques :

  - AXE 1- Valoriser et développer les économies locales
  - AXE 2 – Un territoire dynamique, rayonnant et accueillant : la mise en valeur du cadre de vie
  - AXE 3 – S'appuyer sur notre cadre de vie et nos atouts pour accélérer notre transition écologique et énergétique

déclinés en 11 orientations, 27 objectifs et en 49 ambitions/actions.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de territoire de la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube tel que présenté en annexe

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 6 mars 2025

Secrétaire de séance,

Monsieur LEGER Walter

Philippe BORDE,

Président

Communauté de Communes Région BAR S/ AUBE